

Séance du 10 décembre 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 4 décembre 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Aguerre à Mme Castel, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Candillier à M. Arcouet.

ABSENT : M. Ugalde.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Monsieur NEYS présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEM ET DIVERS ORGANISMES – Société d'équipement des pays de l'Adour (SEPA) – Rapport pour l'année 2014 du représentant de la ville.

La Société d'équipement des pays de l'Adour (SEPA) est une société d'économie mixte locale qui a pour vocation d'étudier et d'entreprendre toute action participant au développement économique sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes Pyrénées. A ce titre, elle intervient principalement pour le compte des collectivités publiques. Le capital de la SEPA s'élève à 1 586 000 €, détenu à 79,92 % par des collectivités territoriales, dont 3,77 % par la Ville de Bayonne.

Tous types d'opérations confondues, la production opérationnelle de la SEPA au cours de l'année 2014 représente environ 110 M€ (131 M€ en 2013). Sur les 114 opérations traitées en 2014, 90 concernent les lycées du département dans le cadre du mandat pluri-annuel avec la Région Aquitaine.

La répartition de l'activité par métier et par mode d'intervention est la suivante sur l'exercice 2014 :

Répartition de l'activité par métier	Nombre de contrats	Pourcentage
Construction	59	64 %
Aménagement	45	24 %
Renouvellement urbain	1	7 %
Environnement	9	5 %

Répartition de l'activité par mode d'intervention	Nombre de contrats
Concessions d'aménagement	17
Mandats de réalisation	32
AMO, conduites d'opération ou mandats non financiers	29
Mandats d'étude	8
Prestations de service d'études	23
Opérations propres	5

Le compte de résultat 2014 se présente schématiquement de la manière suivante :

En milliers €	2014	2013
Total produits d'exploitation	15 238	17 228
Total charges d'exploitation	15 447	17 350
Résultat d'exploitation	-209	-122
Résultat financier	55	75
Résultat exceptionnel	-18	8
RESULTAT NET	-168	-36

Le chiffre d'affaires global s'établit à près de 8,3 M€, en repli de 6 % par rapport à 2013 (8,9 M€). Le résultat d'exploitation présente un solde négatif de - 209 K€ en augmentation par rapport à 2013 (- 122 K€). Le résultat financier décroît par rapport à l'exercice précédent : 55 K€ (75 K€ en 2013). Le résultat exceptionnel est en déficit de 17 K€, à comparer aux 8 K€ de 2013. Compte tenu de ces différents éléments, le résultat net de l'exercice 2014 ressort à - 168 K€ (pour - 36 K€ en 2013).

Le bilan 2014 présente en synthèse les grandes masses suivantes :

En milliers €	2014	2013
ACTIF		
Actif immobilisé	1 794	1 939
Actif circulant	41 892	56 499
TOTAL DE L'ACTIF	43 686	58 438

PASSIF		
Capitaux propres	3 530	3 699
Dettes financières	19 385	25 192
Autres dettes et divers	20 771	29 547
TOTAL DU PASSIF	43 686	58 438

En application de l'article L.1524-5 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le présent rapport.

Adopté à la majorité.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne prennent pas part au vote.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.